

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Coopérative de Rogersville Ltee	Numéro de permis 2011072	Date d'inspection Le 08 avril 2024	
Nom de l'établissement Garderie Coopérative de Rogersville		Numéro de téléphone (506) 625-0733	
Adresse Unité 2 50 rue De L'École Rogersville NB E4Y 1V7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire; Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	11(a)	22 mars 2024	04 avr. 2024
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire. Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	24(1)(c)(vii)	22 mars 2024	04 avr. 2024

Commentaires généraux
Le certificat de premier soin fut obtenu le 4 avril, tous les membres du personnel ont maintenant un certificat de premier soin à jour. Le suivi fut fait par courriel, donc aucun ratio ne fut pris.

original signé par

Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 08 avril 2024

Date

original signé par

Noëlla LeBlanc

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 08 avril 2024

Date